

Informations de base	
2017/2682(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur l'Éthiopie, et en particulier sur le cas de Merera Gudina Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Éthiopie	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/05/2017	Décision du Parlement	T8-0219/2017	Résumé
18/05/2017	Résultat du vote au parlement		
18/05/2017	Débat en plénière		
18/05/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2682(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0369/2017	17/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0371/2017	17/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0373/2017	17/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0374/2017	17/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0375/2017	17/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0376/2017	17/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0377/2017	17/05/2017	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0219/2017	18/05/2017	Résumé

Résolution sur l'Éthiopie, et en particulier sur le cas de Merera Gudina

2017/2682(RSP) - 18/05/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Éthiopie, et en particulier sur le cas de Merera Gudina.

Le texte adopté en Plénière avait été présenté en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE, EFDD et la députée Barbara KAPPEL.

Les députés rappellent que l'Éthiopie est l'une des économies d'Afrique affichant la plus forte croissance, avec un taux moyen s'établissant à 10% sur les dix dernières années. Ce pays attire d'importants investissements étrangers, notamment dans l'agriculture, la construction et l'industrie manufacturière, les grands projets de développement tels que la construction de barrages hydroélectriques et d'installations hydrauliques, et le fermage généralisé des terres, souvent à des sociétés étrangères. L'Éthiopie demeure toutefois l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PIB de 632 dollars par habitant (l'indice de développement humain 2014 le classe 173e sur 187 pays).

Ils précisent que la crise humanitaire, dont l'épidémie de choléra et l'état de pénurie alimentaire, qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique et touche la région de l'Ogaden et d'autres régions d'Éthiopie, a déjà causé la mort de nombreuses personnes et en menace des milliers d'autres. Le pays est en outre confronté à une crise des réfugiés issus du Soudan, de Somalie, et de l'Érythrée.

Par ailleurs, l'Éthiopie est confrontée à une crise interne en raison de la mise en place d'un projet d'aménagement urbain à grande échelle d'Addis-Abeba qui entraîne le déplacement de millions d'agriculteurs oromos.

Le 30 novembre 2016, à Addis-Abeba, les forces de sécurité ont justement arrêté le professeur Merera Gudina, président du Congrès fédéraliste oromo, parti d'opposition, à la suite de la visite qu'il avait effectuée le 9 novembre 2016 au Parlement européen, et au cours de laquelle il avait participé à une table ronde avec d'autres dirigeants de l'opposition.

En conséquence, le Parlement demande au gouvernement éthiopien de libérer Merera Gudina ainsi que tous les autres prisonniers politiques et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux.

Le gouvernement éthiopien est également invité à :

- poursuivre la levée des restrictions et à mettre fin à l'état d'urgence qui est un obstacle majeur à la liberté d'expression ;
- ne plus recourir à la loi 652/2009 contre le terrorisme pour empêcher ou réprimer les protestations pacifiques légitimes ;
- respecter pleinement la liberté d'expression, d'association et de la presse tel qu'il est prévu par la Constitution éthiopienne ;
- laisser les organisations de défense des droits de l'homme et les ONG accéder sans restrictions à toutes les régions du pays, en particulier celles touchées par les conflits et les protestations ;
- prévenir toute discrimination ethnique et adopter les mesures nécessaires à l'instauration d'un dialogue pacifique et constructif entre les différentes communautés.

Sécheresse : les députés se félicitent enfin des 165 millions EUR supplémentaires accordés à la région au titre de l'aide internationale pour lutter contre la crise au Soudan du Sud et dans les pays voisins, et contrer les effets de la sécheresse en Éthiopie, en Somalie et au Kenya. Ils estiment toutefois que la future coopération de l'Union avec l'Éthiopie doit être subordonnée à la réalisation de progrès substantiels concernant les indicateurs relatifs aux droits de l'homme.